

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

1 Chemin de l'Orée du Bois 88390 UXEGNEY – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration Séance du 02 avril 2026

Date de convocation : 09 mars 2026

Nombre de membres

- ✕ 20 en exercice
- ✕ 13 présents et représentés
- ✕ 13 votants

L'an deux mil vingt-six, deux avril à 09h00.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au Centre de Gestion des Vosges, 1 chemin de l'Orée du Bois (88390 UXEGNEY) sous la présidence de M. BALLAND Michel, Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT.

Etaient présents en présentiel :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), Mme. BONNOT Elisabeth (Conseillère municipale à LA BRESSE), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (3^{ème} adjointe au maire de DOGNEVILLE), M. DEMIR Emre (Administrateur du CDG88), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M MIDON Daniel (Maire de LES FORGES), PIERRAT Benoit (Maire de RAON L'ETAPE), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (1^{ère} Adjointe au maire de GOLBEY), M. SOLTYS Philippe (Administrateur du CDG88) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. CHAGNOT Franck (Administrateur du CDG88), M. EMERAUX Philippe (Administrateur du CDG88), M. HENRIOT Jean-Marie (Administrateur du CDG88), Mme. JACQUEL Catherine (Conseillère municipale à JEANMENIL), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHER), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. PARMENTELAT Pascal (Administrateur du CDG88), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Administrateur du CDG88).

Pouvoirs :

M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), M. EMERAUX Philippe (Administrateur du CDG88) à M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHER) à Mme. BONNOT Elisabeth (Conseillère municipale à LA BRESSE).

Etaient présents également :

Mme. GRASSER-CHAMBRE Yannick (Directrice Adjointe du CDG88), Mme VALDENNAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires et Mme DEL MISSIER Cassandra (Agent d'accueil).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

M. SOLTYS Philippe (Administrateur du CDG88).

2026/17. Compte rendu des séances du 06 mars 2026

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 1er mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,

**Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
À l'unanimité,**

- Adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 06 mars 2026.

Date d'effet de la délibération : 02/04/2026

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Maire honoraire**



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le (visa), et de la publication le **15/04/2026**

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte, après transmission au représentant de l'État et publication. Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nancy situé 5 place de la Carrière 54000 NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.